

# Projet de centrale photovoltaïque

## Montrieux-en-Sologne (41)



### Pièce 2C

### Annexe : Volet Paysage et Patrimoine

#### Dossier de demande d'autorisations au titre du permis de construire :

- Pièce 1 : Dossier architectural sur la commune de Montrieux-en-Sologne
- Pièce 2A : Étude d'impacts sur l'Environnement (EIE)
- Pièce 2B : Annexe : volet naturel de l'étude d'impacts sur l'Environnement (VNEI)
- **Pièce 2C : Annexe : volet Paysage et patrimoine**
- Pièce 2D : Résumé non Technique (RNT) de l'Étude d'Impacts sur l'Environnement

 **PHOTOSOL**  
Producteur d'énergie photovoltaïque

PHOTOSOL DEVELOPPEMENT  
40/42 rue la Boétie 75008 PARIS





# PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE MONTRIEUX-EN-SOLOGNE (41)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique



Dossier n°21114123



Réalisé par

**auddicé Val de Loire**  
Zone Ecoparc  
Rue des Petites Granges  
49400 SAUMUR  
**02 41 51 98 39**

Version	Date
Volet paysager complet V3	05/10/2022

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Chapitre 1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE</b>	<b>5</b>		
<b>1.1 Objectifs de l'étude</b>	<b>6</b>		
<b>1.2 Méthodologie</b>	<b>6</b>		
1.2.1 Articulation de l'étude	6		
1.2.2 Documentation consultée	6		
1.2.3 Définition des aires d'étude	6		
<b>1.3 Présentation de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)</b>	<b>6</b>		
<b>Chapitre 2. ETAT INITIAL PAYSAGER, PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE</b>	<b>9</b>		
<b>2.1 Un paysage de plateau boisé</b>	<b>10</b>		
2.1.1 Une topographie très légèrement vallonnée	10		
2.1.2 Des paysages boisés	12		
2.1.3 Insertion du site d'implantation dans son environnement	14		
2.1.4 Des villages clairières	15		
2.1.5 Un paysage rapproché boisé	17		
2.1.6 Insertion du site d'implantation dans son environnement proche	18		
<b>2.2 Un patrimoine bâti peu diversifié</b>	<b>21</b>		
2.2.1 Les édifices protégés	21		
2.2.2 Les autres édifices	21		
<b>2.3 Patrimoine archéologique</b>	<b>21</b>		
2.3.1 Zones de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA)	21		
<b>2.4 Un tourisme de randonnée</b>	<b>22</b>		
<b>2.5 Synthèse des sensibilités paysagères, patrimoniales et touristiques</b>	<b>24</b>		
2.5.1 Sensibilités paysagères	24		
2.5.2 Sensibilités patrimoniales	24		
2.5.3 Sensibilités touristiques	24		
<b>2.6 Préconisations d'implantation</b>	<b>28</b>		
<b>Chapitre 3. INCIDENCES ET MESURES</b>	<b>31</b>		
<b>3.1 Analyse des variantes</b>	<b>32</b>		
3.1.1 Présentation de la variante n°1	32		
3.1.2 Présentation de la variante n°2	33		
3.1.3 Présentation de la variante n°3	34		
3.1.4 Comparaison des variantes	35		
<b>3.2 Présentation du projet photovoltaïque</b>	<b>36</b>		
3.2.1 Un projet inséré dans la trame végétale existante	36		
<b>3.3 Généralités sur la perception d'un projet photovoltaïque</b>	<b>38</b>		
<b>3.4 Analyse des incidences "brutes"</b>	<b>38</b>		
		3.4.1 Choix des prises de vue	38
		3.4.2 Présentation des photomontages	39
		3.4.3 Bilan des incidences "brutes"	46
		<b>3.5 Effets cumulés</b>	<b>46</b>
		3.5.1 Méthodologie de l'étude des effets cumulés	46
		3.5.2 Avis rendus sur projets par la MRAe (Missions régionales d'autorité environnementale) Centre-Val de Loire	46
		<b>3.6 Mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement</b>	<b>47</b>
		3.6.1 Mesures d'évitement (E)	47
		3.6.2 Mesures de réduction (R)	47
		3.6.3 Mesures de compensation (C)	47
		3.6.4 Mesures d'accompagnement (A)	47
		<b>3.7 Analyse des incidences "résiduelles"</b>	<b>47</b>
		3.7.1 Choix des prises de vue	47
		3.7.2 Présentation des photomontages	48
		3.7.3 Bilan des incidences "résiduelles"	54
		<b>3.8 Analyse de l'évolution du site (Anciennement scénario de référence)</b>	<b>55</b>
		<b>3.9 Conclusion de l'expertise paysagère, patrimoniale et touristique</b>	<b>57</b>
		<b>Chapitre 4. Annexes</b>	<b>58</b>



## **CHAPITRE 1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE**

## 1.1 Objectifs de l'étude

La mise en évidence des entités paysagères du territoire d'étude va permettre de définir les typologies de territoire propres au lieu. Ce volet paysager a ainsi pour objet de contribuer à l'élaboration d'un projet permettant de comprendre puis d'évaluer et d'améliorer l'insertion visuelle du parc photovoltaïque dans un paysage donné. La connaissance des unités paysagères, des structures et des éléments particuliers sont expliqués : les différents thèmes abordés concernent le grand paysage en intégrant les lieux de vie et les axes de communication, ainsi que l'ensemble du patrimoine (protégé ou non) et quelques points particuliers sur le tourisme. Ce type d'étude fait appel à des simulations permettant, d'une part, d'apprécier l'intégration d'un aménagement dans son contexte et d'autre part, d'évaluer l'étendue des zones d'influence visuelles et des covisibilités éventuelles.

## 1.2 Méthodologie

### 1.2.1 Articulation de l'étude

L'étude a lieu en deux phases :

- **L'état initial** du paysage, des lieux de vie, du patrimoine et du tourisme vise à déterminer les caractéristiques du territoire et à évaluer les principales sensibilités. La synthèse de ces éléments permet de définir les grandes orientations de l'implantation du projet photovoltaïque au sol ;
- **L'évaluation des incidences du projet sur les thèmes considérés.**

La méthodologie s'appuie sur des recherches documentaires et un travail de terrain. Les outils consultés sont les atlas des paysages, de la documentation touristique, des études communales et d'autres études diverses, compulsés auprès des services de l'État (DREAL, DDT, CAUE), des comités départementaux de tourisme, des communes concernées par le projet et limitrophes.

### 1.2.2 Documentation consultée

Les principaux documents consultés sont :

- *Atlas des Paysages du Loir-et-Cher, 2009 ;*
- *Guide de l'étude d'impact des installations photovoltaïques au sol, avril 2011 ;*
- *Base de données documentaires, base Mérimée, Direction de l'Architecture et du Patrimoine.*

### 1.2.3 Définition des aires d'étude

Le guide méthodologique de l'étude d'impact des installations solaires photovoltaïques évoque la visibilité des installations dans un rayon de 3 à 5 kilomètres.

La Zone d'Implantation Potentielle est la zone sur laquelle l'implantation d'un projet peut être envisagée avant analyse détaillée des thématiques. Elle est couramment appelée « zone d'étude » ou « site d'étude » ou « ZIP ».

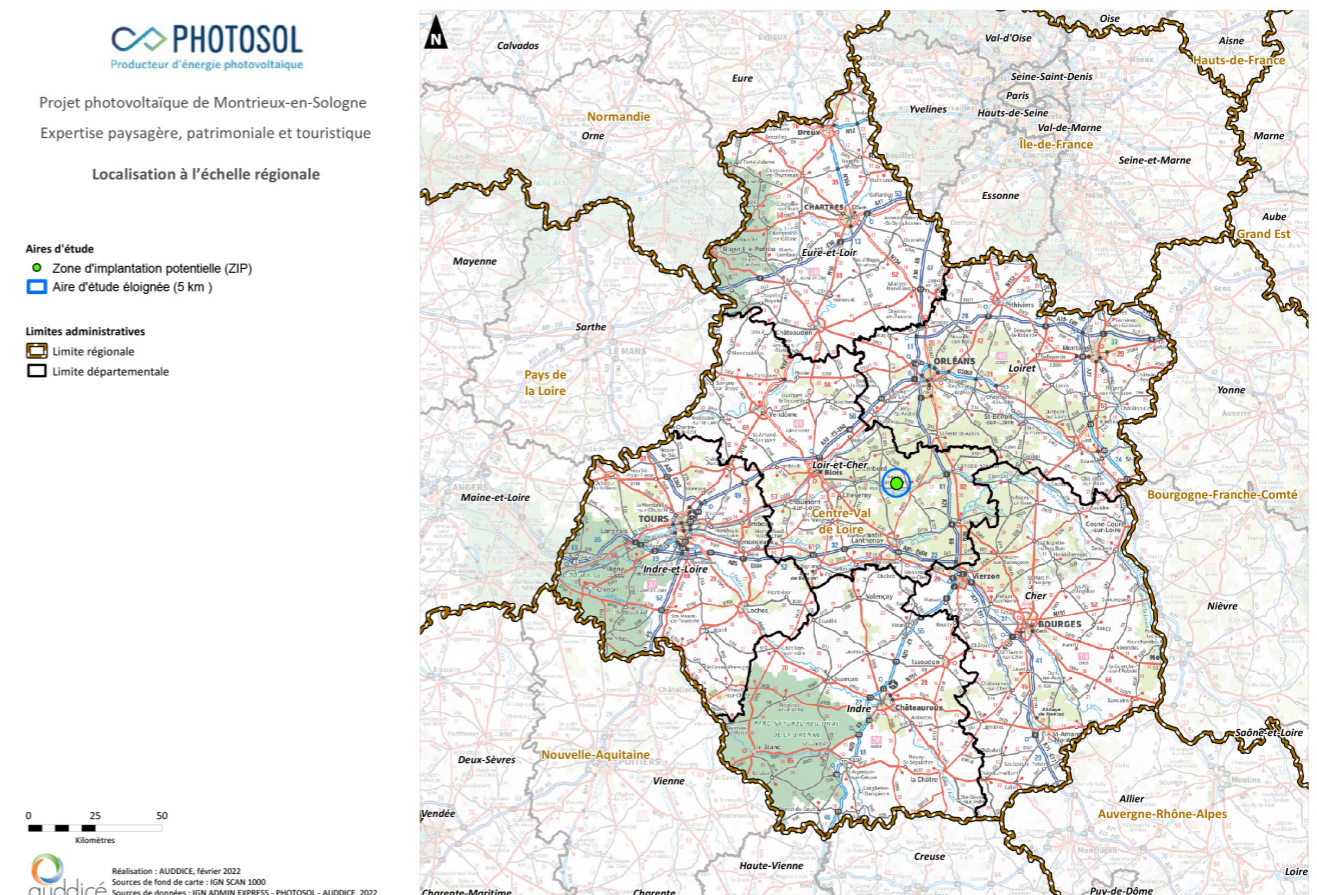
Au vu des caractéristiques paysagères locales, l'**aire d'étude éloignée** s'appuie sur les éléments de relief, les boisements principaux qui constituent des écrans visuels majeurs, les axes routiers et les zones habitées. Aussi, celle-ci est comprise dans un rayon allant de 3 à 5km de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du projet. Au delà de ce rayon d'étude, le projet photovoltaïque ne sera pas perceptible.

L'**aire d'étude rapprochée** s'appuie principalement sur les zones accessibles et fréquentées à savoir les axes routiers et les habitations les plus proches. Aussi cette aire d'étude s'inscrit dans un rayon compris entre 1 et 2km de la ZIP.

Enfin, l'**aire d'étude immédiate** correspond à un périmètre situé à 500m de chacune des ZIP qui permet d'étudier de manière approfondi les conditions d'accès au site et de caractériser les franges.

## 1.3 Présentation de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

La ZIP est située dans le département du Loir-et-Cher (41), à l'Est de Blois (Carte 1). Elle se situe sur le territoire communal de Montrieux-en-Sologne, dans l'unité paysagère de la Sologne (Carte 2).



Carte 1. Localisation de la ZIP à l'échelle du département du Loir-et-Cher





Projet photovoltaïque de Montrieux-en-Sologne  
 Expertise paysagère, patrimoniale et touristique



**Limites administratives**

- Limite communale
- Limite départementale

**Aires d'étude**

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (5 km)

**Réseaux routier et ferroviaire :**

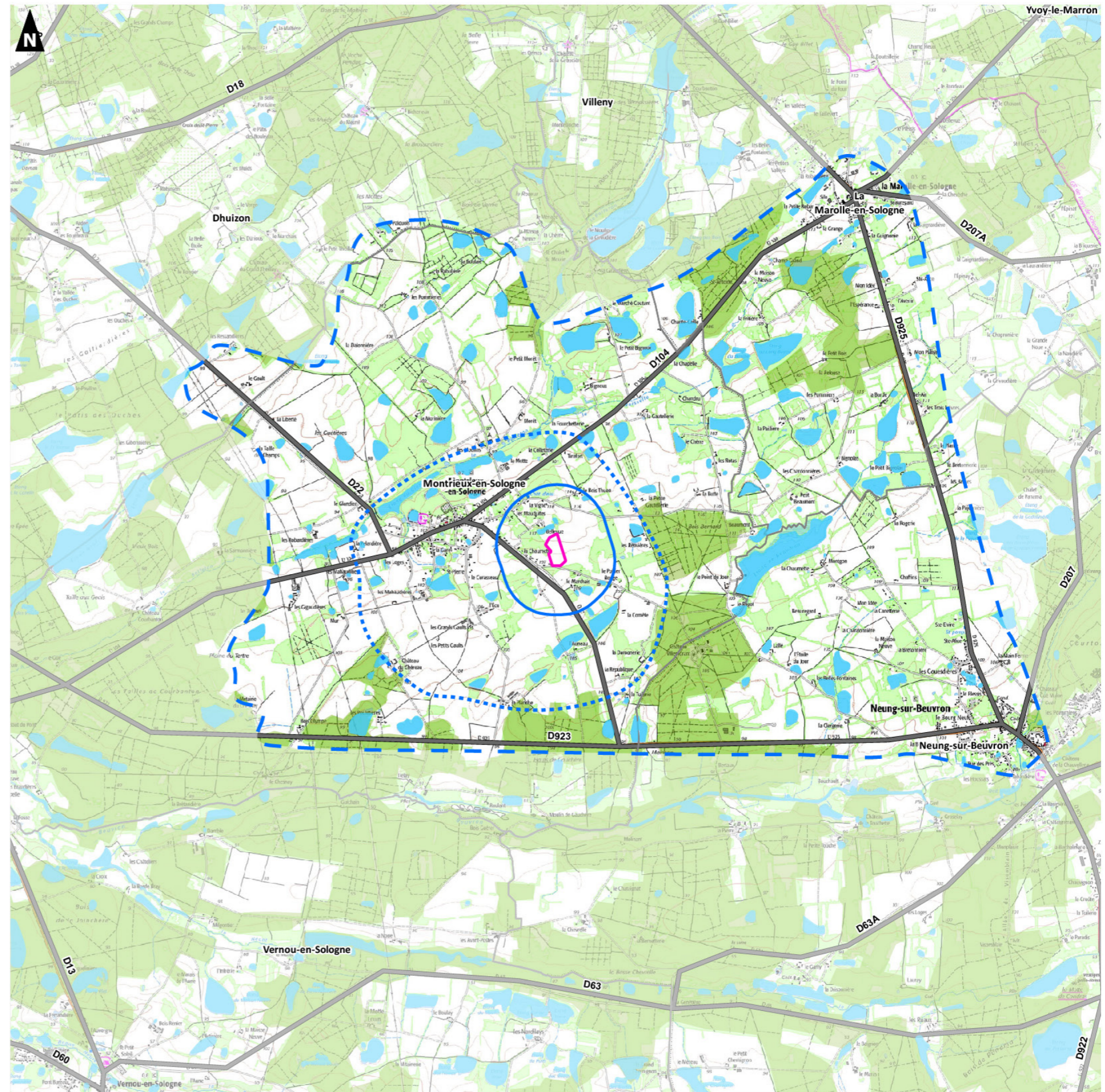
- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale
- | Voie ferrée

**Éléments paysagers**

- Etangs
- Boisements (Corine Land cover)



Réalisation : AUDDICÉ, février 2022  
 Sources de fond de carte : IGN SCAN 100 et SCAN 1000  
 Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - PHOTOSOL - AUDDICÉ, 2022



Carte 2. Localisation du site de la ZIP



## **CHAPITRE 2. ETAT INITIAL PAYSAGER, PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE**

## 2.1 Un paysage de plateau boisé

L'identification des contours et le choix des dénominations des unités de paysage relèvent d'une synthèse entre les données factuelles, sensibles et socioculturelles du paysage. Les unités doivent en effet refléter à la fois la nature des composantes territoriales, la perception de leurs structures et ambiances, et correspondre au mieux aux sentiments d'appartenance des populations. Le découpage et la description des unités paysagères proviennent de l'atlas des paysages de la Sarthe.

### 2.1.1 Une topographie très légèrement vallonnée

Le paysage de l'aire d'étude éloignée est composé d'un plateau incliné d'Est en Ouest et très légèrement vallonné. Le relief varie entre 90 m et 115 m d'altitude. Ce faible relief limite fortement les perceptions visuelles profondes.

**A l'échelle du grand paysage, les enjeux sont très faibles. Vis-à-vis de la ZIP, les sensibilités se concentrent sur les secteurs proches. De plus, le couvert végétal très important ferme le paysage.**



Photographie 1. Relief peu marqué

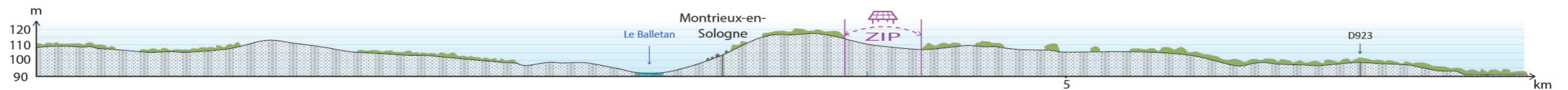


Illustration 1. Coupe topographique AA' de l'aire d'étude éloignée



Projet photovoltaïque de Montrieux-en-Sologne  
 Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

### Relief et hydrologie

#### Limites administratives

- Limite communale
- Limite départementale

#### Limites administratives

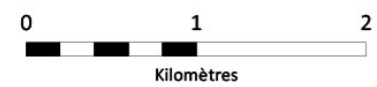
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (5 km)

#### Réseau hydrographique :

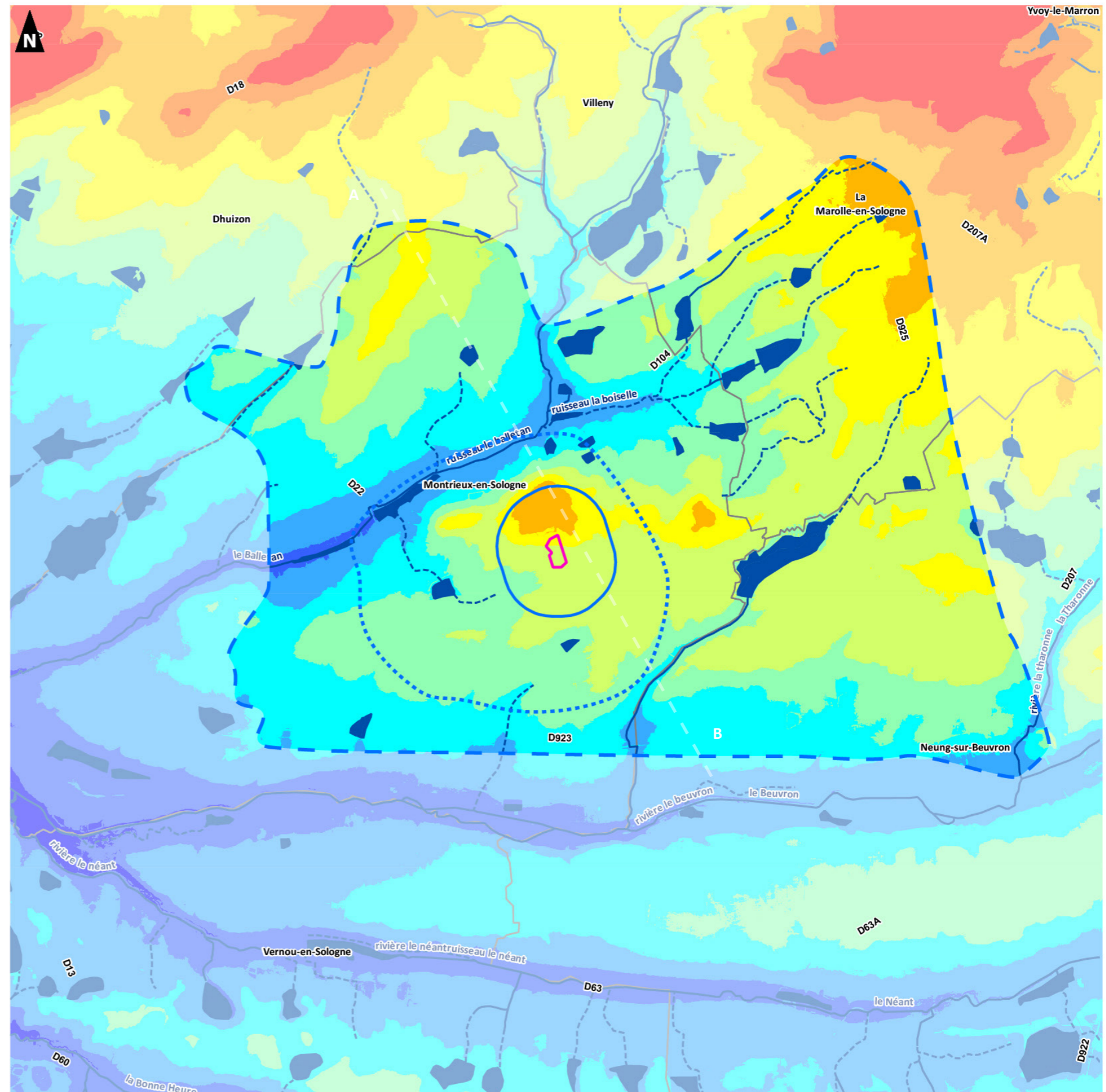
- ~ Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

#### Altitude (en m) :

- 80 - 85
- 85 - 90
- 90 - 95
- 95 - 100
- 100 - 105
- 105 - 110
- 110 - 115
- 115 - 120
- 120 - 125
- > 125



Réalisation : AUDDICE, février 2022  
 Sources de fond de carte : IGN SCAN 100 et SCAN 1000  
 Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - PHOTOSOL - AUDDICE, 2022



Carte 3. Relief et hydrographie

## 2.1.2 Des paysages boisés

Comme évoqué précédemment, l'aire d'étude éloignée est située en Sologne. Aussi, sur ce territoire, l'Atlas des paysages du Loir-et-Cher identifie une unité paysagère : La grande Sologne.

### ■ La grande Sologne

La Grande Sologne est un vaste plateau boisé, ponctué par des étangs, des prairies et des villages clairières. Ce plateau, très légèrement vallonné offre peu de points de vue sur le grand paysage.

Ces nombreux boisements qui forment des paysages fermés, sont très diversifiés et cassent la monotonie. Ils sont composés de chênes, de châtaigniers, de bouleaux, de saules, de trembles, d'érables, de charmes, de pins, de sapins, d'épicéas... L'importance de la sylviculture sur ce territoire s'explique par la nature du sol, pauvre et humide, qui est peu propice à l'agriculture. Quelques prairies et champs cultivés sont présents sur le territoire.

De nombreux étangs sont présents sur ce territoire, mais leur présence est discrète du fait de leur insertion dans les massifs boisés. Ces paysages ont été façonnés par l'homme, les boisements ont été plantés et les étangs ont été creusés afin d'assécher les marécages et ainsi limiter la propagation de maladies.

Les paysages forestiers de la Grande Sologne sont également très marqués par la chasse, cette activité cynégétique (qui concerne la chasse) intense est visible : lisières enherbées, longues allées forestières (couloirs de tir), postes de tirs perchés en bois, grillage autour des parcelles de chasse privées.

Les villages se situent dans des clairières, les franges des bourgs sont très ouvertes. Le bâti traditionnel est composé de pans de bois et de briques. Les briques, colorées, sont souvent disposées de façon à former des motifs par un jeu de calepinage.

**La sensibilité de cette unité paysagère vis-à-vis de la ZIP est très faible, en effet ces paysages plats et fermés offrent des points de vue, à l'échelle éloignée, très limités.**



**Photographie 7.** Paysages forestiers et activité sylvicole



**Photographie 2.** Boisement mixte



**Photographie 4.** Mirador, marqueur paysager de l'activité cynégétique



**Photographie 6.** Maisons solognotes (pan de bois et brique)



**Photographie 5.** De nombreux étangs



Projet photovoltaïque de Montrieux-en-Sologne  
 Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

### Unités paysagères

#### Limites administratives

- Limite communale
- Limite départementale

#### Aires d'étude

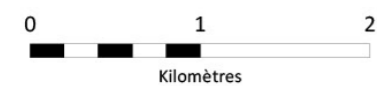
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (5 km)

#### Réseaux routier et ferroviaire :

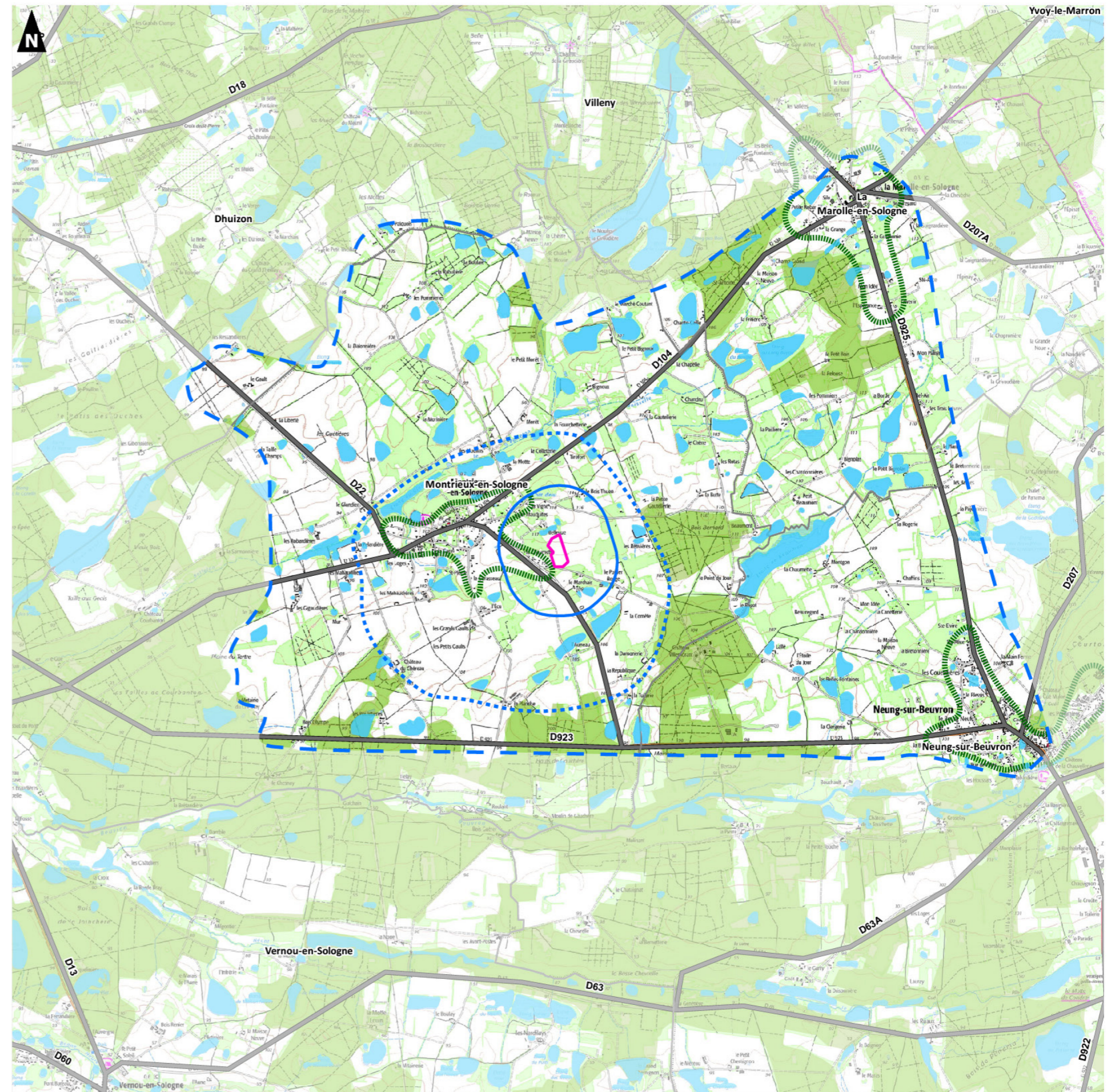
- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale
- Voie ferrée

#### Éléments paysagers

- Etangs
- Boisements (Corine Land cover, 2019)
- Clairière autour du bourg



Réalisation : AUDDICE, février 2022  
 Sources de fond de carte : IGN SCAN 100 et SCAN 1000  
 Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - PHOTOSOL - AUDDICE, 2022



Carte 4. Paysage

### 2.1.3 Insertion du site d'implantation dans son environnement

#### ■ Depuis les secteurs éloignés

Dans ces paysages plats et boisés, les perceptions visuelles sont très limitées.

#### Depuis la D104, à l'Ouest de l'aire d'étude éloignée



Photographie 8. Vue éloignée Ouest

#### Depuis la D22, au Nord de Montrieux-en-Sologne



Photographie 9. Vue éloignée Nord

Depuis les secteurs éloignés, aucun risque de mise en covisibilité n'est identifié. Aussi, les sensibilités visuelles à l'échelle de l'aire éloignée sont nulles.



## 2.1.4 Des villages clairières

Les trois bourgs de l'aire d'étude ont une organisation typiquement solognote. Ce sont des villages dits "clairières". Situés au coeur des boisements solognotes, ces bourgs présentent des abords dégagés (prairies et champs cultivés) qui constituent la zone d'interface entre le bourg et la lisière boisée. Les franges des bourgs sont ouvertes sur leur environnement.

### ■ Montrieux-en-Sologne

Le bourg de Montrieux-en-Sologne est situé au Nord-Ouest de la ZIP. Ce village clairière, implanté sur le coteau du vallon du Balletan (Illustration 1), propose des franges très ouvertes.

**Les potentielles sensibilités du bourg de Montrieux-en-Sologne se situent au niveau des habitations proches de la ZIP.**

### ■ Neung-sur-Beuvron

Le bourg de Neung-sur-Beuvron, situé au Sud-Est de la zone d'étude, présente également une organisation typique de l'unité paysagère en clairière. Cette commune, de plus grande taille, offre de grandes perspectives dans les entrées de bourg alors que le centre bourg propose des ambiances plus intimistes.

**Depuis le bourg de Neung-sur-Beuvron et depuis les hameaux environnants, aucune sensibilité visuelle n'est relevée.**

### ■ La Marolle-en-Sologne

Tout comme les deux autres bourgs du territoire d'étude, la Marolle-en-Sologne, situé au Nord-Est, est un village clairière.

**Depuis le bourg de Marolle-en-Sologne ainsi que depuis les hameaux environnants, aucune sensibilité visuelle n'est relevée.**



**Photographie 10.** Silhouette du bourg de Montrieux vue depuis la route du mur (Sud-Ouest)



**Photographie 11.** Entrée Ouest de Montrieux



**Photographie 12.** Entrée Nord de Montrieux, logements pavillonnaires



**Photographie 13.** Cœur de bourg de Montrieux-en-Sologne

BOURG	SENSIBILITÉS POTENTIELLES	
<b>MONTRIEUX-EN-SOLOGNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Village clairière / franges ouvertes</li> <li>• Visibilité sur la ZIP depuis les habitations proches au sud du bourg</li> </ul>	Faible
<b>NEUNG-SUR-BEUVRON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Village clairière / franges ouvertes</li> <li>• Pas de covisibilité du fait de la distance et de la végétation dense</li> </ul>	Nulle
<b>LA MAROLLE-EN-SOLOGNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Village clairière / franges ouvertes</li> <li>• Pas de covisibilité du fait de la distance et de la végétation dense</li> </ul>	Nulle

**Tableau 1.** Synthèse des sensibilités au niveau des bourgs



**Photographie 14.** Entrée de bourg Nord, Neung-sur-Beuvron



**Photographie 15.** Centre-bourg de Neung-sur-Beuvron



**Photographie 16.** Eglise de La Marolle-en-Sologne



**Photographie 17.** Place de La Marolle-en-Sologne



**Photographie 18.** Entrée de bourg Est, La Marolle-en-Sologne

### 2.1.5 Un paysage rapproché boisé

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, le paysage est homogène. Les paysages fermés par les boisements très présents laissent apparaître quelques ouvertures sur des prairies ou des parcelles cultivées. Le couvert végétal ainsi que la topographie très subtile laissent peu des places aux perspectives sur le grand paysage.

Les perceptions sur le paysage depuis les axes routiers sont très ponctuelles. Les boisements cloisonnent les routes et laisse quelques ouvertures visuelles qui donnent à voir des parcelles cultivées, des étangs et des prairies.

Le réseau hydrographique, pourtant très présent avec les nombreux étangs, est très discret du fait la présence d'un couvert végétal important. Les étangs et les ruisseaux offrent des ambiances intimistes qui ne se découvrent que depuis les abords immédiats.

L'habitat est concentré sur la commune de Montrieux-en-Sologne, organisé en village clairière. Quelques fermes isolées sont présentes.

**Le paysage de l'aire d'étude rapprochée présente des sensibilités visuelles concentrées sur les axes routiers à proximité, c'est-à-dire l'Allée Royale et la route du Bois Thuen.**



**Photographie 22.** Route du Bois Thuen, alternance des portions ouvertes et de portions fermées



**Photographie 20.** Pâtures



**Photographie 19.** Étang du Glandier



**Photographie 21.** Rue Edouard Payen, Montrieux-en-Sologne



**Photographie 23.** Lieu-dit Le Bois Thuen

## 2.1.6 Insertion du site d'implantation dans son environnement proche

### ■ Depuis les secteurs proches : Routes

Les routes proches des ZIP sont des axes secondaires. L'accès à la ZIP se fait par l'allée Royale, qui offre un point de vue sur celle-ci. La ZIP est partiellement visible depuis la route du bois Thuen, au Nord.

La visibilité du site d'étude depuis les axes routiers reste ponctuelle grâce au couvert végétal et au relief. Ces axes sont peu fréquentés, ce qui modère la sensibilité.



Carte 5. Localisation des vues depuis les routes en direction des ZIP  
Source du fond de carte : Géoportail



Photographie 24. Vue sur la ZIP depuis l'Allée Royale (avant l'habitation)



Photographie 25. Vue sur la ZIP depuis l'Allée Royale (après l'habitation)



Photographie 27. Vue sur la ZIP depuis la route du Bois Thuen



Photographie 26. Vue sur la ZIP depuis l'Allée Royale

### ■ Depuis les secteurs proches : Habitations riveraines

La ZIP se trouve à la sortie Sud-Est du bourg de Montrieux-en-Sologne. Deux lieux de vie juxtaposent la parcelle de la ZIP et disposent de franges ouvertes permettant de voir les habitations et les fonds de jardins :

- Le Gîte de Bellevue au nord de la parcelle
- L'habitation à l'Ouest

La sensibilité vis-à-vis des habitations est assez forte du fait de l'absence de végétation et de la proximité qui offrent des points de vue sur la ZIP depuis les lieux de vie.



Carte 6. Localisation des vues en direction des habitations  
Source du fond de carte : Géoportail



Photographie 29. Habitation à l'Ouest de la ZIP



Photographie 28. Vue sur le gîte de Bellevue depuis la ZIP (au niveau du roncier)



Photographie 30. Vue depuis l'habitation à l'Ouest



Photographie 31. Vue depuis le gîte de Bellevue

■ Depuis la ZIP



Photographie 32. Vue sur l'Allée Royale depuis la ZIP



Photographie 34. Vue sur le gîte de Bellevue depuis la ZIP



Photographie 33. Vue sur l'habitation à l'Ouest depuis la ZIP



Photographie 35. Vue vers l'Est depuis la ZIP

## 2.2 Un patrimoine bâti peu diversifié

### 2.2.1 Les édifices protégés

Aucun patrimoine protégé (Monument Historique, UNESCO) n'est présent sur le territoire étudié. Le monument historique le plus proche (le Château de Marcheval dans la commune de Millancay) se trouve à 6.2 km de la ZIP.

### 2.2.2 Les autres édifices

Parmi l'ensemble des éléments du patrimoine sur le territoire d'étude, les édifices religieux sont les plus représentés. Il s'agit de l'Église de Montrieux-en-Sologne, de l'Église de Neung-sur-Beuvron et de l'Église de la Marolle-en-Sologne. Ces édifices sont inclus dans les trames bâties du bourg.

La présence de château dans ces paysages témoigne d'une activité cynégétique ancienne. Ce patrimoine est très discret dans le paysage, puisque ces bâtiments s'inscrivent au cœur de massifs boisés qui les rendent peu voire non perceptibles.

Aucune sensibilité n'est identifiée vis-à-vis de la ZIP pour les édifices religieux et les châteaux.

## 2.3 Patrimoine archéologique

### 2.3.1 Zones de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA)

A ce jour, aucun site n'est inventorié à l'intérieur du périmètre du projet mais celui-ci est soumis à une prescription archéologique. (Cf. Annexe I)

La sensibilité du patrimoine archéologique est forte.



Photographie 39. Eglise de Neung-sur-Beuvron



Photographie 38. Eglise de la Marolle-en-Sologne



Photographie 40. Eglise de Montrieux-en-Sologne



Photographie 36. Château de Courbantou



Photographie 37. Château de Villemorant

## 2.4 Un tourisme de randonnée

S'agissant du tourisme sur le territoire d'étude, celui-ci se concentre autour de la commune de Montrieux-en-Sologne. C'est en effet sur cette commune que se trouvent les sentiers de randonnée. Des gîtes sont également présents sur la commune, le gîte du Belvédère (gîte communal) et le gîte de Bellevue.

Un des circuits de la Sologne à vélo traverse le territoire d'étude du Nord-Ouest au Sud-Est, en passant par Montrieux-en-Sologne et Neung-sur-Beuvron.

Du point de vue touristique, les sensibilités se concentrent sur le gîte de Bellevue qui est à proximité immédiate de la ZIP et sur la route au Nord de la ZIP (circuit de l'étang de Beaumont et itinéraire de la Sologne à vélo).



Photographie 41. La Sologne à vélo



Photographie 42. Panneau d'un chemin de randonnée

### Montrieux-en-Sologne

Montrieux-en-Sologne, groupé sur sa colline où pointe l'église du XIV<sup>e</sup> siècle au clocher penché, est entouré de champs où sont cultivés des légumes appréciés par les restaurateurs de la région, des asperges, des fraises, des framboises dont le village est le 1<sup>er</sup> producteur du département. Dans son calme Montrieux n'oublie pas son passé. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle le protestantisme s'étendit à partir d'Orléans et de Bourges vers Blois, Mer, Romorantin, à partir des milieux intellectuels et particulièrement des seigneurs de Sologne. Lancelot du Lac, seigneur de Courbanton, fut un dirigeant huguenot. Les protestants se réunissaient sous la protection des châtelains du Chéreau et du Chesnay, dans des dépendances de fermes. La proportion des protestants parmi la noblesse solognoise atteignit 70 %. Mais la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685 et les persécutions poussèrent à l'exil. Tout ceci est un peu oublié. Mais il reste des souvenirs dans les récits des anciens, des prénoms (Samuel, Isaac, Moïse, Zacarie...) et des noms de rues.

### 1 JOUR DE SENTIER, 8 JOURS DE SANTÉ!

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets

• Soyez prudents en période de chasse  
**RESPECTER LA NATURE, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME**

**MONTRIEUX-EN-SOLOGNE**  
Promenades et Randonnées

**CHEMIN FAISANT**

**CIRCUIT 1 :**

- Forêt de chênes, bouleaux et pins
- Château du Mesnil (XVII<sup>e</sup>)
- Étangs
- Château de Courbanton (XVIII<sup>e</sup>)
- Cultures

**CIRCUIT 2 :**

- Forêt
- Moulin de Gauchère sur le Beuvron

**CIRCUIT 3 :**

- Étang de Beaumont
- Forêt

**CIRCUIT 4 :**

- Le Balletan et les anciens moulins

**UN PEU PLUS LOIN**

- Dhuizon
- La Ferté-Beauharnais
- La Marolle-en-Sologne
- Millançay
- Neung-sur-Beuvron
- Saint-Viâtre
- Vernou-en-Sologne
- Villery
- Yvoy-le-Marron

**ACCÈS**

D 922 Romorantin – La Ferté-Saint-Aubin  
D 923 Bracieux

**À VOIR**

Étang de Beaumont, réserve ornithologique gérée par le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre : observatoire ouvert au public (avifaune, batraciens, flore, insectes).  
Tél. : 02 47 27 81 03  
ou SNE 06 17 06 63 78  
Fête de la musique en juin  
Fête de la framboise en septembre (fruits, pâtisseries, liqueurs, sirops, boissons)

**Magasin d'alimentation**  
**Boulangerie**  
**Boucherie-traiteur**  
**Restaurant**  
**Bars**  
**Gîtes ruraux**  
**Aire de pique-nique**  
**Gîte équestre (en 2005)**  
**Salle multimédia**

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la communauté de communes de la Sologne des étangs et la commune de Montrieux-en-Sologne avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre  
2, rue du Lamouin 41000 BLOIS  
Tél./Fax: 02 54 56 19 59  
e-mail : rando41@wanadoo.fr

**CIRCUIT 1**  
22 km  
Les deux châteaux

**CIRCUIT 2**  
11 km  
Moulin de Gauchère

**CIRCUIT 3**  
9 km  
Étang de Beaumont

**CIRCUIT 4**  
4 km  
Boucle des moulins

**Sologne**

Illustration 2. Guide des chemins de randonnée sur la commune de Montrieux-en-Sologne  
Source : montrieuxensologne.fr